

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[164_Lettres de Louis Vitet : 1832-1867](#)[Item](#)[Val-Richer, le 8 septembre 1849, François Guizot à Louis Vitet](#)

Val-Richer, le 8 septembre 1849, François Guizot à Louis Vitet

Auteurs : Guizot, François (1787-1874)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Archives \(Guizot\)](#), [Correspondance](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Procès](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1849-09-08

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote14, AN : 163 MI 42 AP 164 bis Papiers Guizot Bobine Opérateur 26

Nature du documentCopie manuscrite

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Guizot, François (1787-1874), Val-Richer, le 8 septembre 1849, François Guizot à Louis Vitet, 1849-09-08.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 22/01/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/7224>

Informations éditoriales

Destinataire Vitet, Louis, dit Ludovic (1802-1873)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Val-Richer (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 26/08/2024 Dernière modification le 08/10/2024

Copie.

Sal Picheu Samedi 8 Sept^r 1849

Mon cher ami, voici ce que je vous prie de faire, & les papiers dont je vous ai parlé.

Il y en a de deux sortes.

1^o D'abord ceux qui ont été pris chez M^r Gémie, dans son appartement au Ministère, ou chez lui au moment de la révolution, et qui ont été envoyés à la Cour & appelés, où ils ont été examinés, cotés et qu'il en a été fait un inventaire de M^r Gémie, pendant l'instruction de votre affaire. Il fut dit alors, si je ne me trompe à M^r Gémie, par les Commissaires instructeurs, qu'une fois l'affaire vidée, ces papiers seraient envoyés au Ministère des affaires étrangères, pour être restitués à qui de droit. L'affaire est vidée et l'arrêt rendu depuis bien longtemps, les papiers ont sans doute été renvoyés au Ministère des affaires étrangères. Je désirerais que M^r de Cocqueville ou l'un de ses employés, d'en faire le triage, et me faire rendre ce qui m'appartient personnellement, soit papiers d'affaires, soit correspondances particulières, comme il y en a probablement dans la masse de ces papiers là. S'il y a aussi des papiers appartenant à d'autres personnes, je pense qu'ils devraient aussi leur être rendus. Je mentionne spécialement des papiers provenant de ce pauvre Brosson, et déposés chez vous sa mort, par sa famille, par son frère Paul, si je m'en rappelle bien, pour que je fasse moi-même le départ de ce qui m'appartient (mes lettres particulières à Brosson, par

exemplé), de ceux qui devaient rester à sa veuve, et de ceux qui devaient rentrer aux archives du département. M^{lle} Bresson s'est adressée plusieurs fois à moi, au sujet de ces papiers, et je desire beaucoup qu'elle puisse rentrer en possession de ceux qui lui appartiennent, pour exemple les minutes des lettres particulières de son mari à moi.

Il me paroitroit convenable, et peut être nécessaire, qu'un de mes amis assistât, ou fût du moins mis au courant de ce triage, après lequel les archives du département garderoient tous les papiers qui leur appartiennent, et qui n'auroient pu être restitués à des objets dont, particulièrement, je vous prierois de vous charger de ce soin.

2^e La seconde classe comprend les papiers qui ont dû être, et qui ont été certainement tenus au Ministère, dans mon cabinet ou dans ma chambre, dans mes bureaux, sous papiers etc. Je crois savoir que ces papiers, la plupart du moins, ont été transportés aux archives du Département. M. Désagot, si je suis bien informé, en fit prendre aujourdt ce soir. Il doit se trouver là beaucoup de lettres particulières des divers agents diplomatiques à moi, des lettres particulières aussi et des papiers sur l'Algérie (du maréchal Bugeaud, du duc d'Angoulême), et d'autres papiers tout à fait personnels à moi, des brevets, nominations, décorations etc.

Sur cette classe de papiers, je desirerois deux choses : 1^e connaître précisément tout ce qu'elle contient ; 2^e que les papiers

qui m'aggraveront personnellement ou furent rendus, comme je pense que c'est moi, doit. Un ministre des affaires étrangères a toujours en le desir de garder, pendant toute sa vie, sa correspondance particulière, de lui on à lui; et c'est seulement à sa mort que le département en réclame le dépôt. Je ne voit aucune raison pour que ce principe ne soit pas respecté à mon égard. Et j'ai pleine confiance, pour tout cela, dans M^r de Broqueville. Il a la loyauté d'un homme de principes et celle d'un gentleman. Craitez cela je vous prie avec lui, mon cher ami tout à fait à cœur ouvert et confidentiellement: sans aucune réclamation, ni démarche officielle; et veuillez m'informer de ce qu'il vous dira. Je ne doute pas qu'il ne fasse tout ce qui sera de droit et de convenance.

Je desirerais bien que cette petite affaire fût, nous tout à fait terminée du moins convenue et réglée, pendant que M^r de Broqueville et vous, vous avez encore des vacances. Quand une fois vous serez revêtus dans la pourpre législative, vous aurez bien difficilement une heure de loisir pour en sortir.

Adieu, mon cher ami. Je ne vous demande pas pardon de la peine que moi vous donnera. Je compte sur votre bonne amitié autant que sur votre bon esprit. Vous savez si je suis tout à vous.
Signé: Guizot.

M^r de Broqueville le 14 sept. 1849

Je serai charmé de relire vos États d'Orléans très intéressants en un volume je les attends.